



Bourges, le 1^{er} juin 2023

Madame la présidente,

Des propos, nous ont interpellé récemment, il s'agit de ceux de Gabriel Attal, ministre de l'action et des comptes publics :

« Je dis aux Français : pour déclarer vos revenus, venez dans vos centres des impôts, ou téléphonez-leur, vous trouverez toujours quelqu'un pour vous accueillir, vous orienter, vous répondre. Je leur dis : poussez la porte de vos centres des impôts, décrochez votre téléphone, faites vivre ce service public. »

Ces propos tenus le 13 avril dernier sont assez éloignés de la réalité des services.

Depuis des années, la Direction générale met tout en œuvre pour limiter le plus possible l'accueil physique. Que peut-on en déduire : méconnaissance de la vraie vie ? Propos démagogiques ? Changement de modèle ? L'interrogation mérite d'être posée.

En revanche, ce qui n'a plus à être démontré, c'est l'asphyxie de l'ensemble des services en charge des particuliers. Force est de constater que la Direction générale impose depuis plusieurs années un régime de marche forcée et de demandes tous azimuts aux agents pendant la campagne IR : accueil primaire et secondaire des usagers, déplacement dans les France Services, gestion des appels locaux, questions GMBI, renfort derrière le numéro national, tout en continuant à prioriser les missions IR et TH... tout ceci avec des conséquences délétères.

De plus et depuis trop longtemps, les Services des Impôts des Particuliers sont sacrifiés sur l'autel du dogmatisme budgétaire, des suppressions d'emplois et des restructurations sans fin : fermetures de services, suppressions d'emplois à répétition (- 25 % d'emplois depuis 2015) et encore une nouvelle purge cette année sous prétexte de la suppression de la Taxe d'Habitation Principale et de la Contribution à l'Audiovisuel Public !